

Image not found or type unknown



malfaçon sur un balcon d'une maison

Par **did69lyon**, le **24/07/2011** à **09:49**

Bonjour,

J'ai une maison avec un balcon (fin de construction 1977)

Ce balcon est en train de tomber, il faut donc faire des travaux en urgence avant qu'il y ait un accident.

Savez vous si je peux me retourner contre l'entreprise qui a bâtie la maison.

Mon assurance peut elle jouer ?

cdt

Didier

Par **Christophe MORHAN**, le **24/07/2011** à **15:23**

Vu la date de construction, non